

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 8 (1937)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Rapport sur la situation financière des communes du Jura bernois  
**Autor:** R.S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825493>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
--	--	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel** : fr. 3.— ;  
le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

## SOMMAIRE :

**Rapport sur la situation financière des communes du Jura  
bernois, R. Steiner. — Contribution fédérale de crise.**

## Rapport sur la situation financière des communes du Jura bernois

Le comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura a décidé en séance du 18 mars 1936 de faire une enquête sur la situation financière des communes municipales du Jura bernois, parce que les difficultés particulières de quelques-unes d'entre elles avaient provoqué de la part des autorités cantonales des mesures telles que leur autonomie avait été en fait supprimée et que ces mêmes mesures menaçaient de s'étendre à d'autres communes se trouvant dans des difficultés analogues.

En date du 8 juin 1936 un formulaire d'enquête avait été expédié à toutes les communes municipales des 6 districts de langue française du Jura bernois, soit à 134 communes. Le district de Laufon avait été laissé de côté pour des raisons d'économie (traduction et impression des formulaires d'enquête). D'autre part il ne connaissait pas la grande misère des communes industrielles du Jura horloger. Le délai pour le renvoi des formulaires, fixé d'abord au 15 juillet 1936, a dû être prolongé, l'établissement du rapport exigeant des fonctionnaires communaux un travail assez long. Il y eut un rappel le 18 août 1936 et jusqu'à la fin de l'année les rapports des communes sont rentrés assez parcimonieusement, non sans avoir provoqué un échange de correspondance important. Un dernier lot de réponses est encore

rentré après quelques interventions téléphoniques au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1957.

Le succès de notre enquête auprès des communes des 6 districts de langue française du Jura bernois s'établit comme suit :

**Tableau 1.***District de Courtelary*

Rapports complets	Rapports incomplets	Pas de rapport
Corgémont	Mont-Tramelan	La Heutte
Cormoret	Péry	Plagne
Cortébert	Renan	Villeret
Courtelary	Romont	
La Ferrière	Sonvilier	
Orvin	Vauffelin	
St-Imier		
Sonceboz-Sombeval		
Tramelan-dessous		
Tramelan-dessus		

*District de Delémont*

Bassecourt	Courtételle	Bourrignon
Boécourt	Mettemberg	Courfaivre
Delémont	Pleigne	Courroux
Develier		Ederswiler
Glovelier		Movelier
Montsevelier		Roggenbourg
Rebeuvelier		Soulce
Rebévelier		Undervelier
Saulcy		Vicques
Soyhières		
Vermes		

*District des Franches-Montagnes*

Les Breuleux	Les Epiquerez	Bémont
La Chaux s. B.	Muriaux	Les Bois
Montfaverghier	Le Noirmont	Les Enfers
Saignelégier	St-Brais	Epauvillers
		Goumois
		Montfaucon
		Le Peuchapatte
		Les Pommerats
		Soubey

*District de Moutier*

Belprahon	Châtelat	Châtillon
Bévilard	Eschert	Corban
Champoz	Lajoux	Crémines
Corcelles	Malleray	Mervelier
Courchapoix	Sornetan	Monible
Courrendlin	Tavannes	Reconvilier
Court		Saules
Les Genevez		La Scheulte
Grandval		Seehof
Loveresse		Souboz
Moutier		Vellerat
Perrefitte		
Pontenet		
Roches		
Rossemaison		
Saicourt		
Sorvilier		

*District de Neuveville*

Rapports complets	Rapports incomplets	Pas de rapport
Diesse	Nods	—
Lamboing		
Neuveville		
Prêles		

*District de Porrentruy*

Bressaucourt	Asuel	Alle
Bure	Beurnevésin	Boncourt
Cornol	Bonfol	Buix
Montenol	Charmoille	Chevèze
Pleujouse	Cœuve	Courchavon
Porrentruy	Courgenay	Courtedoux
Réclère	Courtemaîche	Damvant
Roche d'Or	Damphreux	Fahy
St-Ursanne	Fontenais	Fregiécourt
	Rocourt	Grandfontaine
	Vendlincourt	Lugnez
		Miécourt
		Montignèze
		Montmelon
		Ocourt
		Seleute

*Récapitulation*

Districts	Rapports complets	Rapports incomplets	Pas de rapport
Courtélary	10	6	3
Delémont	11	3	9
Franches-Montagnes	4	4	9
Moutier	17	6	11
Neuveville	4	1	0
Porrentruy	9	11	16
	<hr/> 53	<hr/> 31	<hr/> 48

L'enquête portait sur les questions suivantes :

1. Mouvement de la population.
2. Chômage.
3. Fortune.
4. Dettes.
5. Résultats des exercices annuels.
6. Impôts.
7. Dépenses.
8. Propositions éventuelles.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer à tous les fonctionnaires communaux qui se sont donné la peine de répondre aux nombreuses questions de notre enquête nos remerciements les plus sincères pour leur collaboration et le dévouement qu'ils ont apporté à remplir une tâche supplémentaire ardue. Nous regrettons que certaines communes aient opposé le silence le plus

parfait à notre demande de renseignements et que l'absence de leurs réponses nous empêche de faire de cette étude quelque chose de complet. Il ne sera pas possible de tirer des conclusions générales absolues des résultats de notre enquête puisque le 64 % seulement des communes nous ont fourni la matière nécessaire. Nous le regrettons d'autant plus que le Jura bernois se trouve dans une situation économique particulière vis-à-vis du canton de Berne. Il est plus industriel qu'agricole, alors que le canton est essentiellement agricole avec un fort appoint du tourisme et du fonctionarisme. En outre notre industrie est en majeure partie une industrie d'exportation. Pendant de nombreuses années il a vécu sous un régime administratif particulier après sa réunion au canton de Berne. Peu à peu les lois cantonales lui ont été appliquées aussi dans le domaine administratif et fiscal et il est indéniable qu'il vit actuellement dans des conditions économiques anormales, le recul de son chiffre de population depuis 1910 le prouve, comme aussi la situation financière très obérée de ses communes.

### Mouvement de la population

Il n'est pas illogique de commencer l'étude de la situation financière d'une région déterminée en commençant par jeter un coup d'œil sur sa démographie, car entre sa situation économique et le mouvement de son chiffre de population il existe des relations de cause à effet indéniables. Or, depuis deux décades la population du Jura bernois est en diminution, diminution assez sensible de 1910 à 1920, mais plus accentuée depuis 1920. Elle est de 2,9 % de la population de résidence de 1920 à 1930, alors que pour l'ensemble du canton de Berne le chiffre de la population est en augmentation de 6,6 % et pour la Suisse de 8,5 % pendant la même période. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de dépopulation important. Il n'est pas égal pour toutes les régions du Jura. Ainsi 5 districts enregistrent une diminution de leur population, tandis que 4 accusent une augmentation, qui, cependant, ne compense pas la forte diminution des 5 premiers.

**Tableau 2.**

Districts	Population		Diminution Augmentation en %
	1910	1930	
Laufon	8383	9137	+ 9,0
Neuveville	4237	4503	+ 6,3
Moutier	23017	24050	+ 4,5
Delémont	17925	18592	+ 3,7
Porrentruy	25611	23679	— 7,5
Courtelary	26745	24381	— 8,8
Franches-Montagnes	10614	8753	— 17,5
Jura bernois	116532	113095	— 2,9

Un seul district, celui de Laufon, a eu un mouvement de population normal, tous les autres sont en déficit sur la moyenne suisse et bernoise. Ce phénomène peut être considéré comme l'indice que les conditions économiques actuelles sont défavorables à notre pays. Si nous avions pu obtenir de toutes les communes le chiffre de leur population en 1955, nous aurions dû enregistrer une diminution encore plus forte de notre population. Sont les plus fortement touchés par la dépopulation les districts essentiellement agricoles et horlogers, Franches-Montagnes, Courtelary et Porrentruy. Par contre le phénomène est moins prononcé dans les districts semi-agricoles et semi-industriels, dans lesquels la variété des industries a rendu les dernières crises économiques moins désastreuses. Nous pouvons déduire des observations faites ci-dessus que notre agriculture travaille dans des conditions peu avantageuses, le sol produit trop peu pour les grands sacrifices qu'il demande ; son meilleur produit, le cheval du Jura, n'a pas un rendement suffisant pour nourrir toute une population agricole aux Franches-Montagnes et en Ajoie. Notre industrie souffre de maux multiples, les deux dernières crises économiques l'ont fortement ébranlée. Là où elle était uniquement horlogère, elle a souffert en plus des crises économiques de la centralisation de la production en dehors du Jura et il est plus que probable que l'horlogerie ne redeviendra plus jamais pour la population jurassienne, la grande source de bien-être d'autrefois. Dans l'horlogerie comme dans l'industrie des ciments, des métaux, le machinisme a sorti des usines un fort pourcentage de main-d'œuvre qui n'y rentrera plus. Le commerce jurassien souffre de la proximité des grands centres urbains et commerciaux de Bâle, Bienne et en temps de conjoncture favorable de Belfort et de Montbéliard. Nous avons dans cette branche aussi des entreprises où une rationalisation du travail à outrance a réduit très fortement la main-d'œuvre. Nos entreprises de transport, nos bureaux d'administration occupent un nombre toujours plus restreint d'employés et au point de vue du trafic le Jura n'est plus la grande voie de transit de France en Italie depuis le retour de l'Alsace à la France. Nous ne doutons pas que l'énergie, les connaissances, le sentiment de solidarité du peuple jurassien sauront vaincre les obstacles à son développement rationnel et que nous allons au-devant de temps meilleurs. Mais pour cela il ne suffit pas d'attendre, il faut encore mettre la main à la pâte et chercher les voies et moyens qui nous permettront de sortir d'une situation économique défavorable.

Les localités dont le chiffre de population s'est le plus fortement réduit sont les suivantes :

**Tableau 3.**

	1850	1910	1930	Diminution 1910—1930
Les Epiqueuz (F. M.)	249	177	114	35,6 %
Montfaucon (F. M.)	497	654	462	29,4 %
Monible (M.)	132	76	54	28,9 %
Bémont (F. M.)	612	522	379	27,4 %
La Chauz s. B. (F. M.)	166	204	152	25,5 %
Cornol (P.)	786	1030	789	23,4 %
Muriaux (F. M.)	801	810	621	23,3 %
La Scheulte (M.)	82	90	69	23,3 %
Sornetan (M.)	299	184	143	22,3 %
Bonfol (P.)	1263	1303	1020	21,7 %
Asuel (P.)	444	432	272	20,5 %
Rebévelier (D.)	112	72	58	19,4 %
Renan (C.)	1820	1455	1176	19,3 %
Soulce (D.)	441	371	301	18,9 %
Goumois (F. M.)	262	277	225	18,8 %
Saignelégier (F. M.)	754	1679	1374	18,2 %
Saulcy (D.)	299	280	232	17,1 %
Les Breuleux (F. M.)	736	1437	1196	16,8 %
Villeret (C.)	970	1507	1253	16,8 %
La Ferrière (C.)	796	630	525	16,7 %
Réclère (P.)	321	305	255	16,4 %
Soyhières (D.)	279	592	495	16,4 %
Loveresse (M.)	227	421	353	16,2 %
Châtelat (M.)	153	213	179	16,0 %
Seleute (P.)	148	119	100	16,0 %
Belprahon (M.)	126	147	125	15,0 %

Il est intéressant de noter que pour un grand nombre de ces localités le phénomène de dépopulation était déjà en cours depuis 1850.

Les communes dont le chiffre de population est en augmentation depuis 1910 sont les suivantes :

**Tableau 4.**

	1850	1910	1930	Augmentation 1910—1930
Zwingen (L.)	369	674	947	40,5 %
Sonceboz-Sombeval (C.)	565	1183	1224	40,4 %
Vellerat (M.)	88	93	128	37,6 %
Prêles (N.)	330	383	502	31,1 %
Tayannes (M.)	672	2655	3355	26,4 %
Rœschenz (L.)	445	661	824	24,7 %
Courfaivre (D.)	668	777	914	17,6 %
Vicques (D.)	530	655	767	17,1 %
Wahlen (L.)	328	471	549	16,6 %
Montfavergier (F. M.)	174	80	93	16,2 %
Dittingen (L.)	326	392	455	16,1 %
Bassecourt (D.)	759	1105	1279	15,7 %
Bévilard (M.)	294	808	933	15,5 %
Corban (M.)	392	375	432	15,2 %

Dans les tableaux 3 et 4 nous nous sommes bornés à mentionner les localités dont le chiffre de population a varié de plus

de 15 % de 1910 à 1950. Pour tout le Jura bernois, 88 localités ont eu en 1950 un chiffre de population inférieur à celui de 1910, 56 localités ont eu un chiffre de population supérieur et 2 localités ont eu la même population exactement.

### Chômage

Quelques communes importantes n'ayant pas fourni les données nécessaires (Villeret, Les Bois, Bévillard, Crémines, Alle, Boncourt), les tableaux suivants sont donc incomplets. Ils permettront cependant de se faire une idée assez exacte du développement de la dernière crise de chômage dans les différentes régions et communes du Jura. Dans les chiffres du tableau 5 sont compris les chômeurs complets et partiels. Ce que nous avons cherché à établir, c'est tout d'abord le point culminant de la crise, quand le nombre maximum de chômeurs a été enregistré, puis l'état du chômage en 1935, dernière année considérée dans l'enquête. Les communes n'ont pas été classées d'après le nombre absolu de leurs chômeurs, mais d'après le rapport de ce nombre avec le chiffre de leur population.

\* **Tableau 5.**

I	Apogée de la crise			Chômage en 1935	
	II	III	IV	V	VI
Tramelan-dessus	959	1932	26,8	770	21,5
St-Imier	1685	1933	25,9	1209	18,6
Corgémont	293	1932	23,7	201	16,2
La Chaux s. B.	35	1932	23,0	12	7,9
Sonvilier	371	1932	21,3	302	17,3
Court	255	1931	21,2	77	6,4
Sonceboz	247	1933	20,2	184	15,0
Tramelan-dessous	280	1933	19,6	252	17,7
Cortébert	147	1934	18,6	138	17,4
Loveresse	62	1931	17,6	34	9,6
Courtelary	196	1933	16,4	120	10,0
Cormoret	118	1934	16,0	85	11,5
Fontenais	150	1932	15,2	?	?
Tavannes	502	1931	15,0	143	4,3
Moutier	698	1932	14,8	234	5,0
Le Noirmont	220	1933	13,8	142	8,9
Les Breuleux	160	1932	13,4	125	10,5
Péry	144	1935	13,4	144	13,4
Courrendlin	252	1935	13,1	252	13,1
Les Genevez	82	1931	12,6	50	7,7
Courtemaîche	88	1935	12,5	88	12,5
Courtételle	154	1932	12,0	110	8,5
Soyhières	58	1933	11,7	47	9,5
Renan	137	1934	11,6	129	11,0
Lamboing	61	1932	11,5	30	5,7
Sorvilier	51	1933	11,3	33	7,3
St-Ursanne	120	1933	10,5	80	7,0
Saignelégier	140	1932	10,2	115	8,4
Malleray	130	1931	10,0	60	4,6



I	Apogée de la crise			Chômage en 1935	
	II	III	IV	V	VI
Pontenet	28	1932	10,0	14	5,0
Bassecourt	121	1932	9,5	89	6,9
Perrefitte	36	1932	9,2	22	5,6
Bonfol	93	1930	9,1	60	5,9
Romont	16	1933	8,7	9	4,9
Muriaux	53	1933	8,5	26	4,2
Neuveville	204	1933	8,0	161	6,4
Bure	48	1931	7,9	40	6,6
Bressaucourt	29	1933	7,6	19	5,0
Eschert	25	1933	7,6	20	6,1
Saicourt	69	1934	7,3	64	6,8
Belprahon	9	1931	7,2	4	3,2
Delémont	437	1934	6,8	171	2,7
Cornol	54	1934	6,8	36	4,6
Diesse	20	1932	6,1	14	4,3
Develier	34	1935	5,5	34	5,5
Porrentruy	301	1932	5,2	232	4,0
Boécourt	33	1934	5,1	30	4,6

\* Tableau 5.

Colonne I : communes.

Colonne II : maximum de chômeurs.

Colonne III : année.

Colonne IV : chômeurs en % du chiffre de la population.

Colonne V : chômeurs en 1935.

Colonne VI : chômeurs en 1935 en % de la population.

Les communes suivantes ont eu un maximum de chômeurs allant de 5,0 à 0,1 % de leur chiffre de population: Lajoux, Orvin, Vauffelin, Pleujouse, Vendlincourt, Réclère, Courgenay, Grandval, Roches, St-Brais, La Ferrière, Rossemaison, Vermes, Corcelles, Courchapoix, Rebeuvelier, Glovelier, Cœuve, Beurnevésin, Mettemberg, Prêles et Nods.

Les communes suivantes n'ont pas eu de chômeurs inscrits : Mont-Tramelan, Montsevelier, Rebévelier, Saulcy, Montfavergier, Les Epiquez, Champoz, Châtelat, Asuel, Charmoille, Montenol, Roche d'Or, Rocourt.

Le point culminant de la crise a été atteint par

- 2 communes en 1950,
- 8 communes en 1951,
- 22 communes en 1952,
- 16 communes en 1953,
- 11 communes en 1954,
- 10 communes en 1955.

Il est donc permis de désigner l'année 1952 comme année critique. Il est certain que si nous avions les données du chômage pour les années 1956 et 1957, nous pourrions constater une nouvelle régression. La dévaluation du franc suisse, en ouvrant de nouveau les portes de l'étranger à notre industrie d'exportation a heureusement revigoré notre marché du travail d'une façon réjouissante. En 1957 la plaie du chômage est loin cependant

d'être guérie. Il nous reste encore des chômeurs dans presque toutes les localités industrielles. Un certain nombre d'entre eux il est vrai ne seront jamais plus réembauchés d'une façon régulière et finiront par tomber à la charge de l'assistance.

### Endettement

Une des conséquences les plus désastreuses de la crise pour nos communes a été leur endettement formidable. Pour se faire une idée de l'accroissement des dettes communales (dettes consolidées et dettes flottantes) nous avons établi un tableau des dettes en 1910, 1920 et 1935 pour toutes les communes qui nous ont fourni les données nécessaires. Ce tableau serait fastidieux, aussi l'avons-nous résumé pour chacun des 6 districts considérés. Nous pouvons admettre que dans chacun d'eux les influences économiques sont assez semblables pour l'ensemble des communes de leur territoire. Dans le tableau 6 nous avons établi quelle proportion des communes et des habitants de chaque district ont été considérés.

\* **Tableau 6.**

I	Communes			Population		
	II	III	IV	V	VI	VII
Courtelay	19	15	79 %	24381	21404	88 %
Delémont	23	14	61 %	18592	13547	73 %
Franches-Montagnes	17	8	47 %	8753	5505	63 %
Moutier	34	23	68 %	24050	19349	80 %
Neuveville	5	4	80 %	4503	3894	86 %
Porrentruy	36	14	39 %	23679	12185	51 %
Jura bernois (moins Laufon)	134	78	58 %	103958	75884	73 %

\* Tableau 6.

Colonne I: districts.

Colonne II: nombre total des communes.

Colonne III: nombre des communes considérées.

Colonne IV: % des communes considérées.

Colonne V: chiffre total de la population.

Colonne VI: chiffre de la population considérée.

Colonne VII: % de la population considérée.

Dans le tableau 7 nous avons établi l'état des dettes pour chacun des 6 districts dans la proportion des communes et du nombre des habitants indiquée au tableau 6.

**Tableau 7.**

	Dettes en Fr.			Endettement	
	1910	1920	1935	1910/20	1920/35
Courtelay	4785368	5721280	12899582	19,5 %	125,4 %
Delémont	1423637	2839187	4099904	99,4 %	44,4 %
Franches-Montagnes	1394343	3029089	3572802	117,2 %	17,9 %
Moutier	2139990	3556111	7043538	66,2 %	98,1 %
Neuveville	647819	823225	1621116	27,0 %	96,9 %
Porrentruy	2564644	3268979	4662103	27,4 %	42,6 %
Jura bernois (— Laufon)	12955801	19237871	33899045	48,5 %	76,2 %

L'endettement des communes varie considérablement. Pour les 84 communes observées, il y a un écart de 4000.— fr. à 0.— fr. par tête de population. Nous les donnons dans le tableau 8 selon l'importance de la dette en 1955 (en 1954 pour les communes marquées d'un \*) par tête de population.

**Tableau 8.**

Communes	Dette par tête de population	Communes	Dette par tête de population
Montenol	4000	Moutier	333
Boécourt	1411	Porrentruy	324
Muriaux	1104	Bassecourt	324
Rocourt	1075	Sonvilier*	316
Develier	940	Les Genevez	315
Tramelan-dessous	910	Lamboing	312
Lajoux	910	Cormoret	307
Rebévelier	908	Réclère	305
St-Imier	859	La Ferrière	268
Champoz	829	Vaufelin*	268
Saignelégier	825	Bressaucourt	266
Sornetan*	783	Cornol	245
La Chaux s. B.	770	Beurnevésin*	243
Tramelan-dessus	759	Diesse	233
Renan	741	Cœuve	225
Roche d'Or	722	Bure	223
Le Noirmont	679	Bévilard	223
Courtelary	652	Courrendlin	217
Fontenais*	636	Glovelier	213
Tavannes	635	Court	212
Belprahon	629	Courgenay	210
Grandval	600	Mettemberg*	206
Montfaverghier	565	Pontenet	204
Loveresse	531	St-Ursanne	193
Les Breuleux	530	Courchapoix	178
Corgémont	491	Asuel	170
Courtemaîche	491	Perrefitte	166
Neuveville	490	Sorvilier	161
Nods	484	Saicourt	159
Cortébert	481	Soyhières	156
Roches	448	Péry	146
Malleray	432	Orvin	86
Châtelat	425	Saulcy	84
Vendlincourt	392	Corcelles	80
Rossemaison	385	Pleigne	76
Eschert	375	St-Brais	64
Damphreux*	369	Charmoille	60
Montsevelier	358	Prêles	41
Pleujouse	346	Mont-Tramelan	25
Delémont	345	Vermes	22
Sonceboz-Sombeval	340	Courtételle	6
		Rebeuvelier	0

### Impôts

Avec l'augmentation des charges financières des communes et l'aggravation de leur situation économique résultant des effets des deux crises postérieures à la guerre mondiale, nous consta-

tons une augmentation générale de la fiscalité. Cette augmentation est plus ou moins sensible suivant les régions, mais elle est générale comme en fait foi le tableau suivant.

**\* Tableau 9.**

I	1910			1920			1930			1935		
	II	III	IV	II	III	IV	II	III	IV	II	III	IV
Courtelary	2,8	4,0	6,3	3,1	4,1	7,3	3,0	4,6	7,6	3,4	5,1	8,6
Delémont	2,7	4,0	6,7	3,1	4,7	7,7	3,2	4,8	8,0	3,4	5,1	8,6
Fr.-Montagnes	1,7	3,1	5,2	1,6	2,6	4,6	2,6	4,1	6,7	3,4	5,1	8,4
Moutier	2,6	3,9	6,4	2,9	4,2	7,0	3,0	4,5	7,5	3,3	4,9	7,8
Neuveville	2,7	3,3	4,8	3,1	4,0	6,5	3,3	4,4	7,3	3,4	4,8	8,0
Porrentruy	1,0	1,4	1,6	1,4	2,1	3,3	1,9	2,8	4,6	2,5	3,8	6,4
Moyennes	2,2	3,3	5,2	2,5	3,6	6,1	2,8	4,2	7,0	3,2	4,8	8,0

\* Tableau 9.

Colonne I : districts.  
 Colonne II : taux de l'impôt foncier en ‰.  
 Colonne III : taux de l'impôt sur le revenu 1<sup>re</sup> classe en ‰.  
 Colonne IV : taux de l'impôt sur le revenu 2<sup>me</sup> classe en ‰.

Si l'augmentation des taux d'impôts pour les 6 districts français du Jura bernois a été régulière de 1910 à 1930, elle s'est accélérée pendant ces dernières années. En 1936 et 1937 plusieurs communes ont encore augmenté leurs taux d'impôts, d'autres qui n'avaient pas d'impôts communaux en ont introduit un au cours des deux dernières années.

Dans le tableau 10 nous classerons les communes d'après leurs taux d'impôts. Le rapport normal entre les trois taux d'impôts, foncier, revenu 1<sup>re</sup> classe, revenu 2<sup>e</sup> classe est le suivant :  
 base : impôt foncier en pour mille ;  
 revenu 1<sup>re</sup> classe : 1 ½ fois l'impôt foncier, en % ;  
 revenu 2<sup>e</sup> classe : impôt foncier + revenu 1<sup>re</sup> classe, en %.

**Tableau 10.**

Ont un taux d'impôt sur le revenu 1<sup>re</sup> classe

de	communes	nombre de communes
7,5 ‰	Réclère	1
7,0 ‰	Montfaverger	1
6,75 ‰	Grandval, Lamboing*, Rocourt*	3
6,0 ‰	La Ferrière, Renan, Romont, St-Imier, Tramelan-dessous, Tramelan-dessus, Vauffelin*, Boécourt*, Saulcy, Muriaux, Le Noirmont, Belprahon, Court, Malleray*, Rossemaison*, Sorvilier, Tavannes, Burre*, Courtemaîche*, Damphreux*, Fontenais*, Roche d'Or	22
5,7 ‰	Mettemberg*	1
5,4 ‰	Pontenet*	1
5,25 ‰	Cormoret*, Courtételle*, Develier, Montsevelier*, Rebévelier*, Vermes, Les Breuleux, Moutier, Sornetan*	9
5,1 ‰	Courtelary*, Sonvilier*	2
4,95 ‰	Courrendlin*, Perrefitte*	2
4,8 ‰	Bassecourt, Soyhières*, Châtelat*, Saicourt*	4

de	communes	nombre de communes
4,65 %	Pleigne, Saignelégier*, Loveresse, Prêles*, Porrentruy*	5
4,5 %	Mont-Tramelan, Orvin, Delémont, Glovelier*, La Chaux s. B.*, Bévillard, Champoz, Eschert*, Lajoux, Diesse*, Nods, Bonfol*, Pleujouse*, Vendlincourt*	14
3,9 %	Courchapoix	1
3,75 %	Corgémont*, Cortébert, Roches, Neuveville, Beurnevésin*	5
3,6 %	Péry*	1
3,0 %	Cœuve*, Cornol*, St-Ursanne*	3
2,25 %	St-Brais, Corcelles*	2
1,5 %	Les Genevez*	1
1,15 %	Montenol*	1
Pas d'impôts communaux	Asuel**, Bressaucourt**, Charmoille**, Courgenay**	4

\* Ces communes prévoient une augmentation de leur cotes d'impôts.

\*\* Ces communes ont introduit depuis un impôt communal.

### Propositions des autorités communales

42 communes sur les 84 qui ont répondu à notre enquête ont présenté des propositions quant aux remèdes à apporter à leur situation financière défavorable. Ces propositions, au nombre de 66, proviennent des régions suivantes :

**Tableau 11.**

Districts	Nombre de communes ayant fait des propositions	Nombre de propositions
Courtelary	19	10
Delémont	7	6
Franches-Montagnes	6	3
Moutier	21	13
Neuveville	1	1
Porrentruy	12	9
	66	42

On peut classer ces propositions comme suit :

**Tableau 12.**

#### I. Demandes d'aide financière.

	I	II	III
a) Aide financière de la Confédération et du canton aux communes obérées		2	3356
b) Versement par l'Etat d'une somme à fonds perdus aux communes obérées pour le paiement de leurs dettes de chômage et de leurs travaux de crise et de chômage		2	1501
c) Octroi d'un secours annuel aux communes obérées provenant de l'impôt cantonal de crise		1	1197
d) Prêts sans intérêts aux communes obérées pour dépenses de chômage et service des intérêts des dettes de chômage		2	1262
e) Emprunts à taux très réduits pour le paiement des dettes courantes		1	187

	I	II	III
<i>f)</i> Examen sérieux de la répartition des fonds mis à disposition des communes fortement obérées, en vertu de l'art. 24 de la loi du 30 juin 1935		1	1200
<b>II. Allègement des charges communales.</b>			
<i>a)</i> Libération du paiement des amortissements des dettes pendant la durée de la crise, ou du moins forte réduction du service des amortissements		10	8600
<i>b)</i> Prise à charge par la Confédération et le canton de la part communale des secours de chômage		4	4990
<i>c)</i> Libération de 50 % au moins des contributions communales à l'assurance-chômage		3	2658
<i>d)</i> Diminution du taux d'intérêts des emprunts communaux		14	7018
<i>e)</i> Etude par les autorités cantonales de la question de la couverture des dettes communales provenant du chômage		1	1170
<i>f)</i> Allègement des charges d'assistance		1	140
<b>III. Commerce, industrie, agriculture,</b>			
<i>a)</i> Introduction de nouvelles industries		3	3921
<i>b)</i> Diminution des heures de travail et augmentation des salaires		1	1737
<i>c)</i> Intervention plus efficace des offices forestiers pour la vente du bois à des prix rémunérateurs		10	3678
<i>d)</i> Demande à sortir de l'association forestière pour pouvoir vendre son bois		1	160
<i>e)</i> Protection de l'industrie jurassienne		1	455
<i>f)</i> Protection de l'agriculture		1	455
<i>g)</i> Création d'occasions de travail		2	1004
<b>IV. Oeuvres sociales.</b>			
<i>a)</i> Introduction d'une assurance-vieillesse		1	1737
<i>b)</i> Introduction des allocations différentielles de chômage pour pouvoir embaucher les chômeurs pour les travaux publics des communes tout en touchant les subventions de la Confédération et du canton		2	1925
<b>V. Divers.</b>			
<i>a)</i> Simplification de l'administration cantonale		1	140
<i>b)</i> Plus juste compréhension des intérêts des communes de la part de l'État		1	140

\* Tableau 12.

Colonne I: proposition.

Colonne II: nombre de communes ayant présenté la proposition.

Colonne III: ces communes représentent un chiffre de population de

Les propositions qui ont été les plus fréquemment présentées sont donc celles qui concernent :

1. la réduction des taux d'intérêts des emprunts communaux,

2. la libération totale ou partielle du service des amortissements aussi longtemps que durera la crise,
3. des mesures plus efficaces en faveur de la vente rémunératrice du bois.

La commission de l'A. D. I. J. pour l'étude de la situation financière des communes du Jura bernois fera connaître sous peu ses conclusions. Il est certain que depuis 1936 nous marchons vers des conditions économiques plus favorables, mais pour les finances publiques, les conséquences d'une reprise de l'activité industrielle dans presque toutes les branches n'aura que des répercussions lointaines et les charges que les communes ont dû contracter pendant les deux dernières crises de chômage sont telles que nombre d'entre elles ne sortiront pas de leur marasme actuel par leurs propres moyens.

R. S.

## Contribution fédérale de crise

Le Bureau fédéral de statistique a publié en brochure des renseignements intéressants sur les résultats de la première période 1934-1935 de la contribution fédérale de crise. Ces renseignements sont certainement de nature à intéresser nos lecteurs, car ils permettent de se faire une idée assez claire de la répartition de la fortune en Suisse et du volume du revenu. Ils permettent aussi de tirer d'autres conclusions, car cet impôt fédéral direct est avant tout un impôt sur le revenu progressif très marqué.

Le produit de la première période (1934-1935) se monte à 89 millions 402,998 francs. Le revenu en a fourni le 69,9 %, soit Fr. 38,660,649, les tantièmes, le 3,3 %, soit Fr. 1,836,000 et la fortune le 26,8 %, soit Fr. 14,826,301.

Ont été assujetties à la contribution 292,829 personnes physiques, 16,136 sociétés anonymes, 5946 sociétés coopératives et 2878 autres personnes morales. Or, lors du recensement de 1930 on avait compté en Suisse environ 2 millions de personnes ayant une activité économique. 1,700,000 personnes donc n'ont pas été assujetties à l'impôt de crise, ce qui revient à dire que le nombre des personnes ayant un revenu inférieur à 4000 fr. ou une fortune inférieure à 50,000 fr. est considérable en Suisse. D'autre part, le 63 % des contribuables a versé pour deux ans un montant d'impôt inférieur à 50 fr., tandis que 46 sociétés anonymes et 12 personnes physiques ont payé des contributions de 100,000 fr. et davantage.

Les 292,829 personnes physiques assujetties à l'impôt de crise peuvent se répartir en 3 groupements distincts: les contribuables ne payant que l'impôt sur le revenu, soit 215,862 contribuables avec un montant total de contribution de 10,541,030 fr., ou une moyenne de 49 fr. par contribuable; les contribuables payant l'impôt sur le revenu et la fortune, soit 56,550 contribuables avec un montant total de la con-